

Gouvernement du Québec

Décret 1652-2024, 27 novembre 2024

CONCERNANT monsieur Pierre Julien, président-directeur général du Centre d'acquisitions gouvernementales

ATTENDU QUE monsieur Pierre Julien a été nommé président-directeur général du Centre d'acquisitions gouvernementales par le décret numéro 726-2020 du 8 juillet 2020 pour un mandat prenant fin le 31 août 2025;

ATTENDU QUE le paragraphe 4.3 des conditions de travail de monsieur Pierre Julien, annexées au décret numéro 726-2020 du 8 juillet 2020, prévoit notamment que l'engagement peut être résilié en tout temps par le gouvernement aux conditions et modalités qui y sont prévues;

ATTENDU QUE les conditions de travail de monsieur Pierre Julien annexées au décret numéro 726-2020 du 8 juillet 2020 ont été modifiées par le décret numéro 1357-2020 du 16 décembre 2020;

ATTENDU QU'il y a lieu de résilier l'engagement de monsieur Pierre Julien comme président-directeur général du Centre d'acquisitions gouvernementales à compter des présentes;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor :

QUE l'engagement de monsieur Pierre Julien comme président-directeur général du Centre d'acquisitions gouvernementales soit résilié à compter des présentes suivant les conditions et modalités prévues au paragraphe 4.3 des conditions de travail annexées au décret numéro 726-2020 du 8 juillet 2020, telles que modifiées par le décret numéro 1357-2020 du 16 décembre 2020.

La greffière du Conseil exécutif,
DOMINIQUE SAVOIE

84526

